

Vie administrative. Les personnels des Finances publiques étaient hier en grève et manifestaient devant la direction.

Les conditions de travail sont arrivés à un point de rupture

« Cela suffit ! On est au delà du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. On se rapproche du deux sur trois ! »

Les agents des Finances publiques du département des Alpes de Haute-Provence sont en colère et ils l'ont fait savoir hier matin en manifestant devant les locaux de l'administration installée avenue du 8 mai 1945 à Digne-les-Bains.

Un agent sur deux en grève

En fait, plus d'un agent sur deux soit 139 sur 259 en service (on dénombre 360 agents dans les AHP) a observé une journée de grève hier jeudi 2 février.

« On exige l'arrêt définitif des suppressions d'emplois dans les services » note l'intersyndicale CGT, SNUI, FO, CFTC, UNSA parfaitement unie dans la démarche revendicative.

Car ce sont plus de cent postes d'agents de contrôleurs qui ont disparu en dix ans c'est à dire un tiers des effectifs d'exécution. Il y a eu encore 7 emplois de moins en 2012 ! Au ministère, la règle du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux s'est donc transformée en deux sur trois durant les cinq dernières années...

Et l'intersyndicale d'exiger néanmoins l'amélioration des conditions de travail très dégradées permettant un accueil et un traitement harmonieux des dossiers des contribuables.

« Des moyens doivent être dégagés pour la gestion des contribuables fragilisés par la crise économique ».



Rassemblement d'une partie des agents grévistes devant la direction des Finances publiques avenue du 8 Mai 1945.

Pour l'intersyndicale le ministère ne doit pas centraliser les unités en profitant de cette stratégie pour supprimer des emplois. Pour la première fois dans les annales de cette très ancienne administration, un agent a été sommé de faire sa demande de mutation car son poste a été supprimé !

Auparavant la direction jetait son dévolu sur des postes temporairement non pourvus.

Une spécificité départementale

« Dans un département comme le nôtre ajoute un agent avec des difficultés de transport évidentes un ré-

seau de trésoreries et services des impôts des particuliers et des entreprises est indispensable étant donné la complexité extrême de la législation fiscale. Nous voulons continuer d'assurer un service public digne de ce nom auprès des usagers, des professionnels, des collectivités locales et non être sacrifiés sur l'autel des marchés financiers ».

Après un rassemblement d'une partie des grévistes devant la direction des Finances publiques, une délégation a été reçue par le directeur départemental des finances publiques, M. Gilles Gauthier.

Un haut fonctionnaire qui a assuré

les agents grévistes qu'on ne chercherait pas au maillage territorial de l'administration qui compte « core des antennes très éloignées : Banon, Annot, Colmars-les-Alpes. La délégation a insisté aussi pour affirmer que les conditions de travail des agents étaient arrivés à un point de rupture.

Surtout au moment où l'État met œuvre de nouvelles réglementations. Comme par exemple la mise à niveau des applications informatiques Chorus, Hélios qui ont coûté cher aux contribuables et dont le fonctionnement est déplorable.